

COSEPAC

Comité sur la situation des
espèces en péril au Canada



COSEWIC

Committee on the Status of
Endangered Wildlife in Canada

Plus de 850 espèces sauvages canadiennes en péril : une tendance qui se poursuit



Bécassin roux © Christian Artuso

(Ottawa, le 5 décembre 2024) La liste des espèces sauvages en péril au Canada s'allonge. La semaine dernière, cinq espèces ont pour la première fois été examinées par le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC), qui les a considérées comme à risque de disparaître du pays. Ces nouvelles évaluations portent la liste des espèces en péril à 860.

Quatre des espèces évaluées pour la première fois ont été désignées « en voie de disparition », c'est-à-dire qu'elles sont exposées à un risque imminent de disparaître du Canada. Il s'agit notamment d'une population d'un oiseau de rivage du Nord, d'une sphaigne extrêmement rare, d'un jonc et du criquet énigmatique. Le criquet est confiné à une petite région du sud de la vallée de l'Okanagan, en Colombie-Britannique, la région la plus chaude et la plus sèche du pays et un haut lieu de la biodiversité des insectes.

COSEPAC

Comité sur la situation des espèces en péril au Canada



COSEWIC

Committee on the Status of Endangered Wildlife in Canada

« Le sud de la vallée de l'Okanagan est une mine d'or pour les insectes, de nouvelles espèces étant découvertes chaque année », a déclaré Jennifer Heron, coprésidente du Sous-comité de spécialistes des arthropodes. « Nous y avons observé le criquet énigmatique pour la première fois en 2010. L'habitat de ce petit criquet est menacé par l'expansion potentielle et rapide du développement résidentiel. »

Le jonc à fruits courts, également évalué pour la première fois, a été désigné « en voie de disparition ». Cette plante ne se trouve plus qu'à Windsor, en Ontario. Le complexe d'Ojibway Prairie, qui abrite la plus grande population restante, devrait devenir l'un des nouveaux parcs urbains nationaux du Canada.

En plus de l'évaluation de nouvelles espèces, le COSEPAC est également chargé de réévaluer des espèces désignées précédemment comme étant en péril afin de tenir compte des nouveaux renseignements et des activités de rétablissement en cours.

Parmi les sept espèces réévaluées par le COSEPAC, trois sont passées à une catégorie de risque moins élevé. L'expansion des aires de répartition connues et la hausse des effectifs reflètent en grande partie les efforts accrus pour trouver les espèces.



Toxolasme nain © Pêches et Océans Canada

« Ces changements soulignent l'importance de la science communautaire et de la participation des gens aux activités de recherche d'espèces énigmatiques », a déclaré Dwayne Lepitzki, coprésident du Sous-comité de spécialistes des mollusques.

Des activités de recherche accrues ont notamment permis de constater que la situation du toxolasme nain, une petite moule d'eau douce du sud de l'Ontario, n'est peut-être pas aussi catastrophique qu'on ne le pensait.

« Cette moule n'est pas encore sortie d'affaire et est encore exposée à des niveaux de pollution élevés provenant des villes et des exploitations agricoles. Elle est toutefois plus répandue qu'on ne le croyait, et ce constat a été rendu possible parce que des gens se sont mis à sa recherche », a ajouté M. Lepitzki. La situation du toxolasme nain est passée de « en voie de disparition » à « préoccupante ».

COSEPAC

Comité sur la situation des
espèces en péril au Canada



COSEWIC

Committee on the Status of
Endangered Wildlife in Canada

Plusieurs espèces ont conservé le même niveau de risque de disparition, dont deux populations de baleines à bec communes. Ces baleines vivent dans l'Atlantique Nord, où elles passent beaucoup de temps à des profondeurs allant jusqu'à 1 500 m. Même si les deux populations se rétablissent lentement de la chasse à la baleine pratiquée dans le passé, des menaces actives subsistent, notamment les niveaux élevés de bruit sous-marin et l'empêchement dans les engins de pêche. La situation de la population de baleines à bec communes du plateau néo-écossais, qui compte un effectif estimé à moins de 100 adultes et qui est « en voie de disparition », demeure particulièrement préoccupante.



Baleines à bec communes © David Gaspard, Whitehead Lab

Étant donné que le nombre d'espèces à risque de disparaître ne cesse d'augmenter et que les ressources pour les évaluer sont limitées, le COSEPAC se trouve à bout de ressources.

« Nos évaluations reposent sur les efforts de nombreuses personnes dévouées partout au pays », a déclaré David Lee, président du COSEPAC. « Compte tenu de l'ampleur de la crise de la biodiversité, nous avons besoin de tous les intervenants pour identifier, évaluer et conserver les espèces en péril au Canada. »

COSEPAC

Comité sur la situation des
espèces en péril au Canada



COSEWIC

Committee on the Status of
Endangered Wildlife in Canada

Prochaine réunion

La prochaine réunion d'évaluation des espèces sauvages du COSEPAC prévue sera tenue au printemps 2025.

À propos du COSEPAC

Le COSEPAC évalue la situation des espèces, des sous-espèces, des variétés ou d'autres principales unités de la biodiversité à l'état sauvage considérées comme étant en péril au Canada. Pour ce faire, le COSEPAC se sert de connaissances scientifiques, traditionnelles autochtones, ou des collectivités, lesquelles sont fournies par de nombreux spécialistes provenant des gouvernements, des universités et d'autres organismes. Les sommaires d'évaluations sont actuellement à la disposition du public sur le site Web du [COSEPAC](#) et seront transmis à l'automne 2025 au ministre fédéral de l'Environnement et du Changement climatique pour une considération de l'inscription en vertu de la *Loi sur les espèces en péril* (LEP). À compter de cette date, les rapports de situation et les sommaires du statut de l'espèce seront mis à la disposition du public dans le [Registre public des espèces en péril](#).

Lors de sa plus récente réunion, le COSEPAC a évalué 12 espèces sauvages dans diverses catégories de risque du COSEPAC, y compris 5 espèces *en voie de disparition*, 4 espèces *menacées*, et 3 espèces *préoccupantes*.

Le COSEPAC est composé de membres provenant de chaque organisme responsable des espèces sauvages des gouvernements provinciaux et territoriaux, de quatre organismes fédéraux (le Service canadien de la faune, l'Agence Parcs Canada, Pêches et Océans Canada et le Musée canadien de la nature), de quatre membres scientifiques non gouvernementaux, des coprésidents des sous-comités de spécialistes des espèces et des connaissances traditionnelles autochtones, et deux scientifiques en début de carrière.

Définitions de la terminologie et des catégories de statut du COSEPAC :

Espèce sauvage : Espèce, sous-espèce, variété ou population géographiquement ou génétiquement distincte d'animal, de plante ou d'un autre organisme d'origine sauvage (sauf une bactérie ou un virus) qui est soit indigène du Canada ou qui s'est propagée au Canada sans intervention humaine et y est présente depuis au moins cinquante ans.

Disparue (D) : Espèce sauvage qui n'existe plus.

Disparue du pays (DP) : Espèce sauvage qu'on ne trouve plus à l'état sauvage au Canada, mais qu'on trouve ailleurs.

En voie de disparition (VD) : Espèce sauvage exposée à une disparition de la planète ou à une disparition du pays imminente.

Menacée (M) : Espèce sauvage susceptible de devenir « en voie de disparition » si rien n'est fait pour contrer les facteurs menaçant de la faire disparaître.

Préoccupante (P) : Espèce sauvage qui peut devenir « menacée » ou « en voie de disparition

COSEPAC

Comité sur la situation des
espèces en péril au Canada



COSEWIC

Committee on the Status of
Endangered Wildlife in Canada

» en raison de l'effet cumulatif de ses caractéristiques biologiques et des menaces reconnues qui pèsent sur elle.

Non en péril (NEP) : Espèce sauvage qui a été évaluée et jugée comme ne risquant pas de disparaître étant donné les circonstances actuelles.

Données insuffisantes (DI) : Catégorie qui s'applique lorsque l'information disponible est insuffisante (a) pour déterminer l'admissibilité d'une espèce sauvage à l'évaluation ou (b) pour permettre une évaluation du risque de disparition de l'espèce sauvage.

Espèce en péril : Espèce sauvage qui a été évaluée comme étant disparue du pays, en voie de disparition, menacée ou préoccupante.

<p>David Lee (Ph.D.) Président, COSEPAC</p> <p>Téléphone : 514-366-9574 david.s.lee@mail.mcgill.ca</p>	<p>Questions d'ordre général :</p> <p>Secrétariat du COSEPAC Service canadien de la faune Environnement et Changement climatique Canada 351, boul. St-Joseph, 14^e étage Gatineau (Québec) K1A 0H3 cosewic-cosepac@ec.gc.ca</p> <p>www.cosepac.ca</p>
<p>Questions sur les amphibiens et reptiles (couleuvre à petite tête) :</p> <p>Pamela Rutherford (Ph.D.) Brandon University Téléphone : 204-727-9607 rutherfordp@brandonu.ca</p>	<p>Questions sur les arthropodes (criquet énigmatique) :</p> <p>John Klymko Centre de données sur la conservation du Canada Atlantique Téléphone : 506-364-2660 john.klymko@accdc.ca</p>

COSEPAC

Comité sur la situation des
espèces en péril au Canada



COSEWIC

Committee on the Status of
Endangered Wildlife in Canada

Questions sur les oiseaux (Bécassin roux,
Petit Blongios, Pic de Lewis) :

Louise Blight (Ph.D.)
Procellaria Research & Consulting et
University of Victoria
Téléphone : 778-677-8495
louiseblight@cosewic.net

Questions sur les mammifères marins (baleine
à bec commune) :

John K.B. Ford (Ph.D.)
Scientifique émérite
Pêches et Océans Canada
Téléphone : 250-667-4698
jkbford@gmail.com

Questions sur les mollusques (toxolasme
nain) :

Dwayne Lepitzki (Ph.D.)
Téléphone : 403-762-0864
lepitzki@telusplanet.net

Questions sur les mousses (sphaigne à
feuilles rondes) :

René Belland (Ph.D.)
University of Alberta
Téléphone : 780-492-0801
rbelland@ualberta.ca

Questions sur les mammifères terrestres
(chien de prairie à queue noire) :

Stephen D. Petersen (Ph.D.)
Assiniboine Park Zoo
Téléphone : 204-793-4363
spetersen@assiniboinepark.ca

Questions sur les plantes vasculaires (jonc à
fruits courts) :

Bruce Bennett
Téléphone : 867-689-1767
brbennett@klondiker.com

Questions sur les connaissances
traditionnelles autochtones :

Roger Gallant
Téléphone : 709-638-4343
rgallant@gallantenvironmental.com